

Observatoire Régional de
l'Agriculture Biologique
Aval en Pays de la Loire

INTERBIO PAYS DE LA LOIRE



Interbio des Pays de la Loire est l'association interprofessionnelle régionale, créée en 1996, réunissant de nombreux acteurs engagés dans le développement et la promotion de l'agriculture biologique.

Ce collectif interprofessionnel rassemble tous les maillons de la filière bio, allant des producteurs aux consommateurs, en passant par les entreprises de transformation, les distributeurs, les fournisseurs de biens et services et des associations de consommateurs.

NOS MISSIONS



Promouvoir
la filière bio



Informier &
communiquer sur les
actualités de la filière
bio



Accompagner tous les
acteurs de la filière bio



Représenter ses
adhérents



Analyser & développer
le marché

TABLE DES MATIÈRES

PAGE 4	ÉLÉMENTS SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE GLOBALE EN 2024 AU NIVEAU NATIONAL
PAGE 5	LE MARCHÉ BIO AU NIVEAU NATIONAL EN 2024 a. Le marché du bio en GMS : une baisse qui ralentit en 2024 b. Dynamique des magasins spécialisés bio en 2024
PAGE 6	LES CHIFFRES CLÉS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN PAYS DE LA LOIRE EN 2023 a. Les exploitations biologiques en Pays de la Loire
PAGE 8	ANALYSE DU MARCHÉ BIO EN PAYS DE LA LOIRE a. Répartition du marché bio régional en 2023 par circuit de distribution b. La consommation bio par habitant et par circuit de distribution c. La part du bio dans la restauration collective en Pays de la Loire
PAGE 9	L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPÉRATEURS BIO DE L'AVAL a. L'évolution du nombre d'opérateurs au niveau national b. L'évolution du nombre d'opérateurs au niveau régional
PAGE 11	ANALYSE DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET ARRÊTS DANS L'AVAL DE LA FILIÈRE BIO EN PAYS DE LA LOIRE a. Les taux d'arrêts et de nouveaux entrants pour les commerces de détail et les artisans commerçants b. Les taux d'arrêts et de nouveaux entrants pour les entreprises de transformation agroalimentaire et les grossistes c. Les taux d'arrêts d'activité en bio
PAGE 14	RÉPARTITION SECTORIELLE DES OPÉRATEURS BIO DE L'AVAL EN PAYS DE LA LOIRE a. Répartition des commerces de détails
PAGE 17	RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES OPÉRATEURS BIO DE L'AVAL EN PAYS DE LA LOIRE



1. ÉLÉMENTS SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE GLOBALE EN 2024 AU NIVEAU NATIONAL

Évolution de l'inflation et de la consommation alimentaire en 2024

Sur les 11 premiers mois de 2024, l'inflation alimentaire a fortement ralenti à tous les niveaux de la chaîne de valeur. Du côté des industriels, les prix de vente agroalimentaires ont diminué de 2,2 %, reflétant un assouplissement des coûts. Pour les consommateurs, la hausse des prix alimentaires a été bien plus modérée en 2024 (+1,4 % en moyenne annuelle), après des niveaux élevés en 2023 (+11,8 %) et 2022 (+6,8 %). L'évolution de la consommation alimentaire à domicile traduit ce contexte d'apaisement inflationniste.

Selon l'INSEE, les volumes consommés à domicile ont diminué de 0,7 % sur les 11 premiers mois de 2024, une baisse nettement moins marquée qu'en 2023 (-3,2 % en moyenne annuelle). Cette tendance diffère selon les catégories de produits :

- Baisse pour les viandes de boucherie, fruits et légumes, vins
- Hausse pour les viandes de volaille et produits laitiers.

Focus GMS : une stabilisation du marché

Selon NielsenIQ, le marché des Produits de Grande Consommation et Frais Libre-Service (PGC-FLS) a progressé de 0,3 % en valeur sur la période, tandis que les volumes ont légèrement reculé (-0,2 %). Les prix en GMS ont augmenté de 0,5 %, marquant un net ralentissement par rapport à 2023 (+10,5 %).



Industries agroalimentaires et restauration hors foyer : des dynamiques contrastées

Selon les dernières analyses de l'INSEE, l'activité des industries agroalimentaires montre une stabilisation du chiffre d'affaires en valeur sur les dix premiers mois de l'année.

Du côté de la restauration hors foyer, la dynamique de croissance du chiffre d'affaires a nettement ralenti. Après une progression de +11,3 % sur les dix premiers mois de 2023, celle-ci s'établit à +5,2 % sur la même période en 2024. Cette décélération est encore plus marquée en volume, avec une augmentation limitée à +2,1 % en 2024, contre +4,9 % en 2023. Ces chiffres traduisent une modération de la demande, après plusieurs années de forte croissance, portées notamment par la reprise post-pandémie et l'attrait renouvelé pour la consommation hors domicile.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce ralentissement. Notamment le contexte économique général, marqué par une inflation persistante et une érosion du pouvoir d'achat, incite les ménages et les entreprises à arbitrer davantage leurs dépenses, y compris dans la restauration.

2. LE MARCHÉ BIO AU NIVEAU NATIONAL EN 2024

a. Le marché du bio en GMS : une baisse qui ralentit en 2024

Le chiffre d'affaires du bio en grande et moyenne surface (GMS) poursuit sa baisse en 2024, affichant un recul de 4,9 % en novembre.

Toutefois, cette diminution est moins marquée qu'en début d'année, où la baisse atteignait 8,8 % en janvier. Cette tendance s'inscrit dans un contexte de quatrième année consécutive de repli pour le marché du bio en GMS.

Les volumes de ventes suivent une évolution similaire au chiffre d'affaires. Avec le ralentissement de l'inflation, l'écart entre ces deux indicateurs s'est réduit, illustrant une stabilisation relative du marché.

Un autre facteur clé de cette évolution réside dans la réduction du nombre de références bio proposées en rayon. Bien que cette diminution se poursuive dans la majorité des grandes surfaces, elle tend à ralentir, signalant un ajustement plus mesuré de l'offre.

Enfin, sur un cumul annuel mobile à fin novembre 2024, la baisse du chiffre d'affaires concerne toutes les catégories de produits, avec un impact particulièrement marqué sur le secteur Droguerie, Parfumerie, Hygiène (DPH).



b. Dynamique des magasins spécialisés bio en 2024

Contrairement à la grande distribution (GMS), le marché des magasins spécialisés bio (MSB) affiche une reprise en 2024.

Le chiffre d'affaires est estimé en hausse de +5,11 % par rapport à 2023, atteignant 4 milliards d'euros.

Toutefois, cette croissance doit être analysée avec prudence, car elle fait suite aux fortes baisses de 2021 et 2022, suivies d'une stabilisation en 2023.

L'inflation en réseau spécialisé reste sous contrôle, évoluant entre 1 % et 1,5 % entre novembre 2023 et novembre 2024, offrant ainsi un cadre plus stable aux consommateurs.

Par ailleurs, la tendance vers des produits sans étiquette (notamment le vrac et les fruits et légumes) se confirme. Ces produits représentent désormais plus de 44 % du chiffre d'affaires et enregistrent une croissance deux fois supérieure à la moyenne du secteur en septembre 2024 (+13,1 %). Sur deux ans, leur progression dépasse 4 %, soulignant un intérêt croissant des consommateurs pour ces alternatives.

Les magasins spécialisés semblent ainsi retrouver un dynamisme, porté par une inflation maîtrisée et l'essor des produits en vrac et frais.

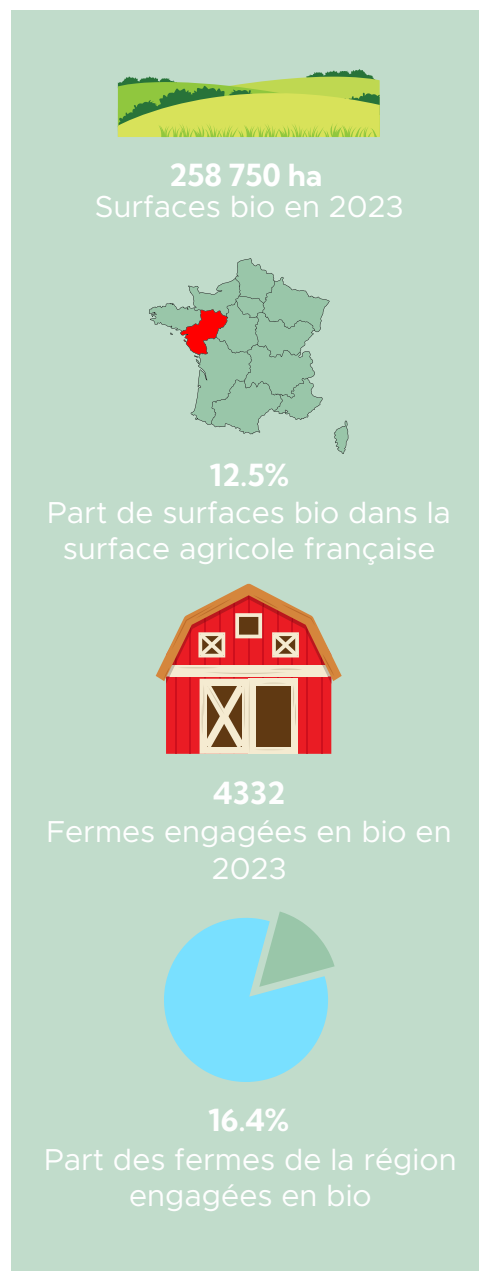
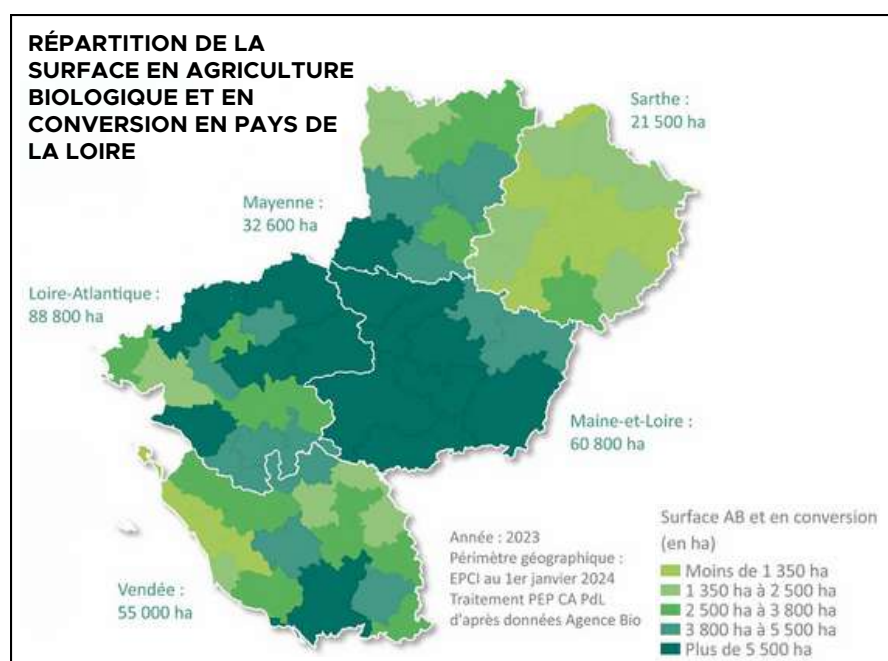


3. LES CHIFFRES CLÉS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN PAYS DE LA LOIRE EN 2023

Avec une part de 12,5 % de surfaces bio dans la surface agricole totale de la région, les Pays de la Loire se placent au 4^e rang, derrière la Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Corse et l'Occitanie.

Dans un contexte de baisse de la surface cultivée en bio en France, les Pays de la Loire font figure de bon élève avec un maintien en 2023 de la surface cultivée en bio (évolution de -0,1 % des surfaces entre 2023 et 2022).

Elle représente 235 105 ha certifiés et 258 750 ha si l'on ajoute les terres en conversion (C1 + C2), soit -180 ha par rapport à 2022.



EFFECTIF DES ANIMAUX EN PAYS DE LA LOIRE

	Vaches allaitantes	Vaches laitières	Volailles de chair (m2)	Poules pondeuses	Truies	Chèvres	Brebis
Effectifs en bio et conversion	32 925	60 505	5 001 639	1 421 393	2 401	17 564	16 148
Effectifs totaux	361 194	466 816	181 931 000	9 816 000	101 907	124 920	78 466
Part bio	9,1 %	13,0 %	2,7 %	14,5 %	2,4 %	14,1 %	20,6 %
Ev. 2023 / 2013	+ 99 %	+ 146 %	+ 80 %	+ 124 %	+ 15 %	+ 330 %	+ 113 %

Source Agence Bio



LES SURFACES EN PAYS DE LA LOIRE EN 2023

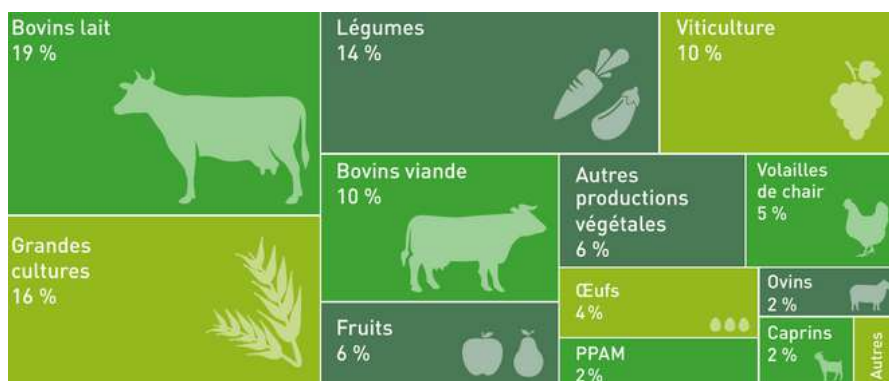
	Grandes cultures	Légumes frais	Légumes secs	Fruits	Viticulture	Surfaces fourragères
Ha bio et conversion	70 188	3 841	1 843	2 116	6 723	170 163
Ha total	836 934	14 949	4 980	9 030	31 419	1 145 350
Part bio	8,4 %	25,7 %	37,0 %	23,4 %	21,4 %	14,9 %
Ev. 2023 / 2013	+ 225 %	+ 173 %	+ 295 %	+ 146 %	+ 191 %	+ 115 %

Source Agence bio

LES EXPLOITATIONS ET LA MAIN-D'ŒUVRE

- 4 332 exploitations engagées en bio et en conversion en 2023,
- 24% des exploitation ayant une production végétale ont un atelier de transformation,
- 11% des exploitations ayant une production animale ont un atelier de transformation,
- 38% des exploitations ayant une production végétale vendent tout ou partie de leur production en vente directe,
- 37% des exploitations ayant une production animale vendent tout ou partie de leur production en vente directe,
- 38% des exploitations ont des salariés permanents ou saisonniers,
- 1.7 ETP non salarié en moyenne,
- 3.1 ETP salariés permanents en moyenne,
- 25% des fermes ont un exploitant de + de 55 ans.

ORIENTATIONS DE PRODUCTION DES EXPLOITATIONS BIO ET EN CONVERSION EN PAYS DE LA LOIRE EN 2023



RETROUVEZ LES DONNÉES DE L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DES PAYS DE LA LOIRE, DONNÉES AMONT 2023



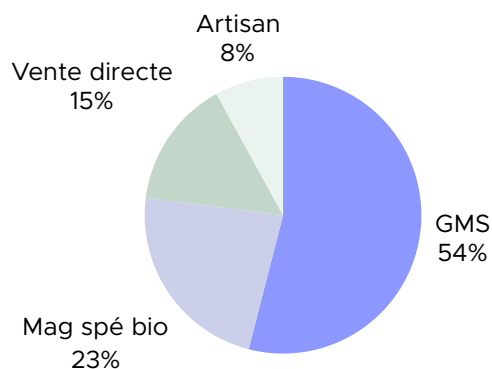
Lien vers le document : https://rd-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/FAL_commun/publications/Pays_de_la_Loire/2025/2025_Observatoire_regionale_de_l_agriculture_biologique_en_PDL_donnees_2023.pdf



4. ANALYSE DU MARCHÉ BIO EN PAYS DE LA LOIRE

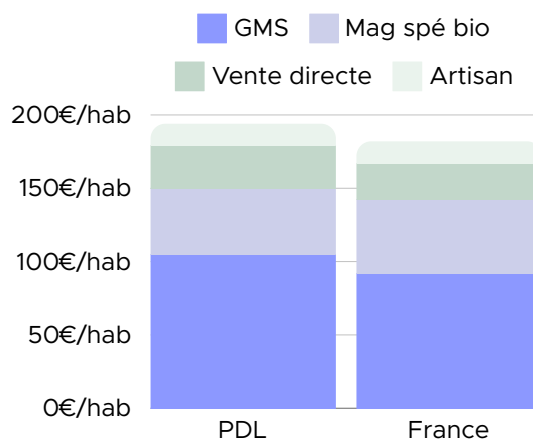
a. Répartition du marché bio régional en 2023 par circuit de distribution

Selon les estimations de AND International pour l'Agence Bio, la valeur du marché bio dans les Pays de la Loire en 2023 s'élève à 783 millions d'euros, avec la moitié en GMS, un peu moins d'un quart en magasin spécialisé bio, 15 % en vente directe et 8 % chez les artisans-commerçants. Ces chiffres sont proches de la moyenne nationale, avec une part de la GMS légèrement supérieure dans la région (+3 points de pourcentage) par rapport au national, au détriment de la distribution bio.



b. La consommation bio par habitant et par circuit de distribution

Toujours selon les estimations de AND International pour l'Agence Bio, les consommateurs des Pays de la Loire ont en moyenne une consommation de bio plus élevée que la moyenne nationale (+6 %), portée notamment par leur consommation plus importante en GMS (+14 % par rapport au national) et en vente directe (+14 %), bien que leur consommation en magasin spécialisé bio soit moins importante (-10 %). La consommation chez les artisans est la même qu'au niveau national.



c. La part du bio dans la restauration collective en Pays de la Loire

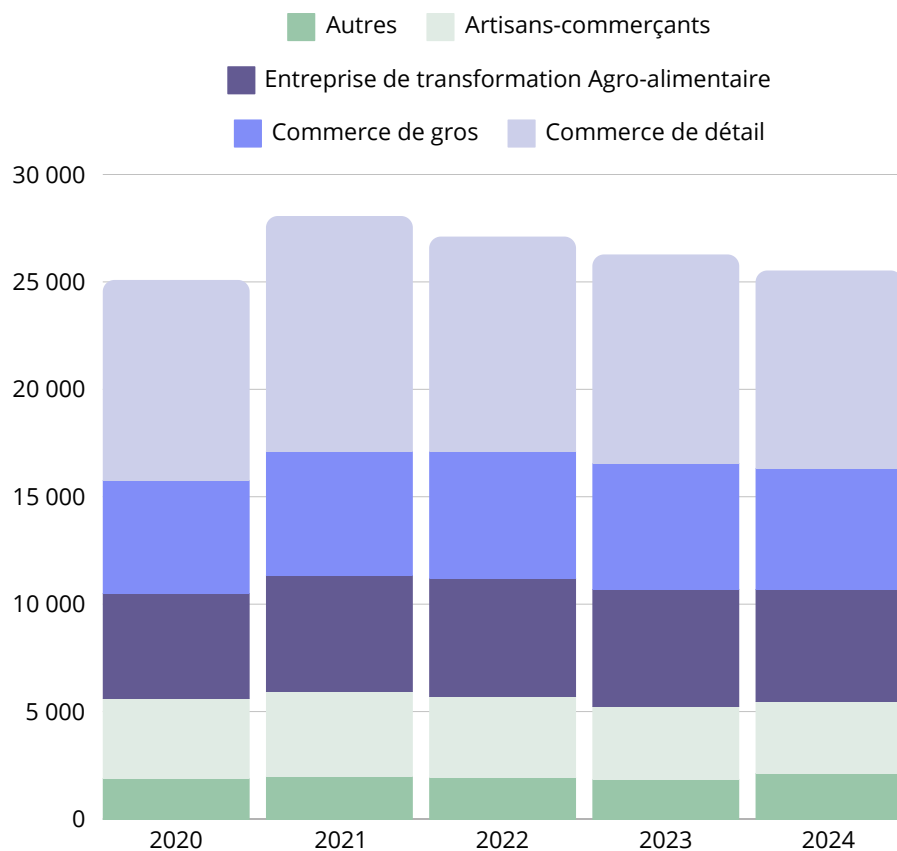
	Taux de cantines ayant commencé un diagnostic sur Macantine.fr	Taux de réussite ÉGAlim	Taux de bio moyen	Taux SIQO hors bio
Loire-Atlantique	60%	19%	14%	18%
Maine et Loire	49%	20%	13%	18%
Mayenne	51%	5%	10%	16%
Sarthe	47%	10%	10%	16%
Vendée	51%	10%	13%	15%
Pays de la Loire	52%	14%	12%	17%
France	41%	17%	14%	16%

Selon les données du site Ma Cantine, sur lequel les établissements de restauration collective doivent référencer leurs informations pour le suivi de la loi Egalim (qui impose 50 % de produits durables, dont 20 % de bio), on observe une séparation de la région entre, d'un côté, la Mayenne et la Sarthe avec 10 % de bio, et de l'autre côté, la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et la Vendée avec 13 % à 14 % de bio.

5. L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'OPÉRATEURS BIO DE L'AVAL

Les données sur l'évolution du nombre d'opérateurs sont issues de l'Agence Bio, qui centralise les données des organismes certificateurs. Il est à noter que les données de 2024 présentées ici sont encore provisoires (p), car les remontées des organismes certificateurs ne sont pas encore totalement complètes et consolidées. Ces chiffres constituent donc une première approximation susceptible d'évoluer.

a. L'évolution du nombre d'opérateurs au niveau national



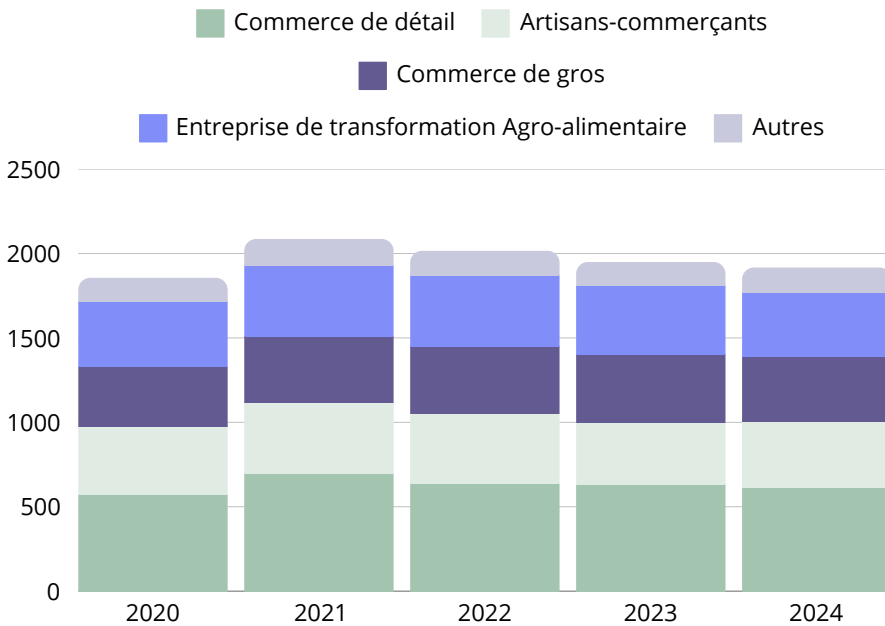
Le secteur bio en déclin depuis 2021 : des dynamiques contrastées selon les catégories

Après avoir atteint un pic en 2021 avec plus de 28 000 opérateurs bio, le secteur aval de la filière bio nationale a connu une décroissance en nombre d'opérateurs sur les trois années suivantes, passant d'une croissance de +11,8 % en 2021 à un recul d'environ 3 % par an en 2022, 2023 et 2024 (p). L'évolution n'a cependant pas été la même par secteur, les catégories principales ayant vécu des parcours différents :

- Le commerce de détail a subi le plus gros de son recul en 2022 (-8,9 %), avant de connaître des diminutions plus modérées les années suivantes (-2,6 % en 2023 et -5,3 % en 2024, p).
- Les artisans commerçants (représentés en très grande majorité par les boulangeries-pâtisseries) ont aussi commencé à reculer dès 2022 (-4,2 %), le gros du recul ayant eu lieu en 2023 (-10 %), pour ensuite diminuer de 1,3 % en 2024(p).
- Les entreprises de transformation agro-alimentaire et le commerce de gros ont connu des évolutions assez similaires, avec une croissance qui s'est maintenue, bien qu'amoindrie, en 2022 (+2,3 % et +2,4 %), avant de commencer leur recul en 2023 (-1,4 % et -0,8 %), recul qui s'est amplifié en 2024 (-4,3 % et -3,8 %, p).

Ces évolutions montrent que le choc causé par le recul de la consommation a mis un certain temps à se diffuser au sein du tissu des opérateurs de l'aval de la filière bio.

b. L'évolution du nombre d'opérateurs au niveau régional



La situation en Pays de la Loire suit une logique similaire à celle du niveau national

Avec un pic en 2021 à 2086 opérateurs bio de l'aval, qui a reculé à un peu plus de 1900 en 2024, avec un recul estimé à 1,7 % pour cette dernière année selon les données provisoires, un repli légèrement inférieur à celui observé au niveau national.

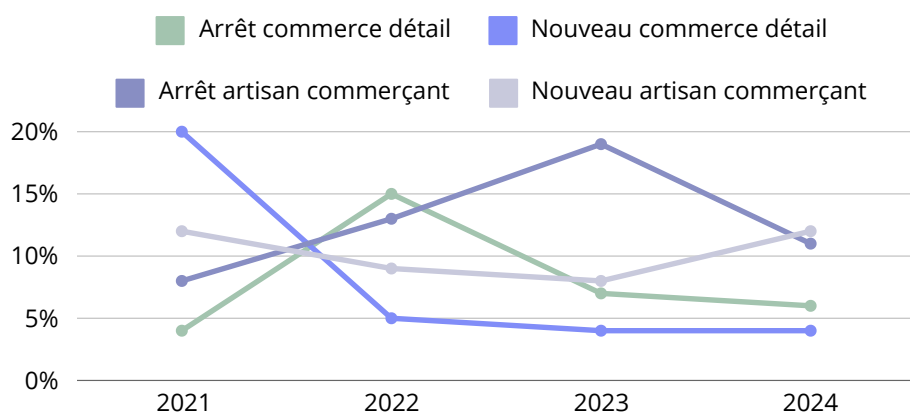
L'évolution de certains secteurs a toutefois été légèrement différente :

- Le commerce de détail a suivi une tendance quasiment identique à celle du niveau national, avec un recul marqué en 2022 (-8,6 %), plus modéré en 2023 (-1,3 %) et en 2024 (-2,4 %, p).
- Les artisans-commerçants ont commencé de la même manière qu'au niveau national, avec un début de recul en 2022 (-2,4 %), qui s'est accentué en 2023 (-10,0 %). Cependant, leur nombre augmente de nouveau en 2024 (+4,9 %, p), revenant ainsi au niveau de 2020.
- Les entreprises de transformation agroalimentaire ont connu la plus forte baisse en 2024 (-7,3 %, p), après être restées stables en 2022 (-0,7 %) et avoir enregistré un recul modéré en 2023 (-2,1 %).
- Le commerce de gros a suivi la tendance nationale, avec une croissance en 2022 (+3,1 %), une stabilité en 2023 (-0,2 %) et un recul marqué en 2024 (-3,7 %, p).

6. ANALYSE DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET ARRÊTS DANS L'AVAL DE LA FILIÈRE BIO EN PAYS DE LA LOIRE

Afin de mieux comprendre les dynamiques à l'origine des évolutions présentées plus haut, les parties suivantes documentent, dans un premier temps, les tendances en termes de taux d'arrêts et de nouveaux arrivants, ainsi que, dans une seconde partie, les types d'arrêts.

a. Les taux d'arrêts et de nouveaux entrants pour les commerces de détail et les artisans commerçants



Les taux d'arrêts et de nouveaux entrants permettent de mieux comprendre les évolutions du nombre d'entreprises bio, en distinguant les tendances issues de l'évolution des sorties et des entrées, ce qui ne transparaît pas dans les évolutions nettes présentées plus tôt.

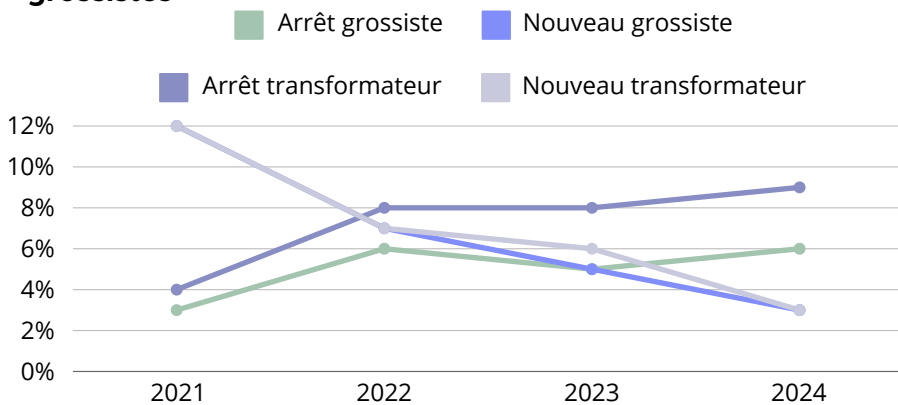
En ce qui concerne les opérateurs en bout de chaîne et en contact direct avec les consommateurs, on observe des tendances assez différentes entre le commerce de détail et les artisans-commerçants.

Pour les artisans-commerçants, leur taux d'arrêt a augmenté de 2021 à 2023, atteignant un pic de 19 % en 2023, avant de redescendre à 11 % en 2024. Le taux de nouveaux entrants a connu une évolution moins marquée, revenant à son niveau de 2021 en 2024 (12 %) après avoir diminué jusqu'à 8 % en 2023, année de la plus forte diminution nette du nombre d'artisans-commerçants bio.

Concernant le commerce de détail, après une forte chute entre 2021 et 2022, le taux de nouveaux opérateurs est resté de l'ordre de 4 à 5 %. Les évolutions du taux de croissance s'expliquent donc plutôt par le taux d'arrêt dans ce cas, qui a atteint son pic un an avant celui des artisans-commerçants, en 2022, avant de décroître fortement l'année suivante et de converger vers le taux de nouveaux entrants en 2024.



b. Les taux d'arrêts et de nouveaux entrants pour les entreprises de transformation agroalimentaire et les grossistes



Grossistes et transformateurs bio : une dynamique parallèle marquée par un ralentissement

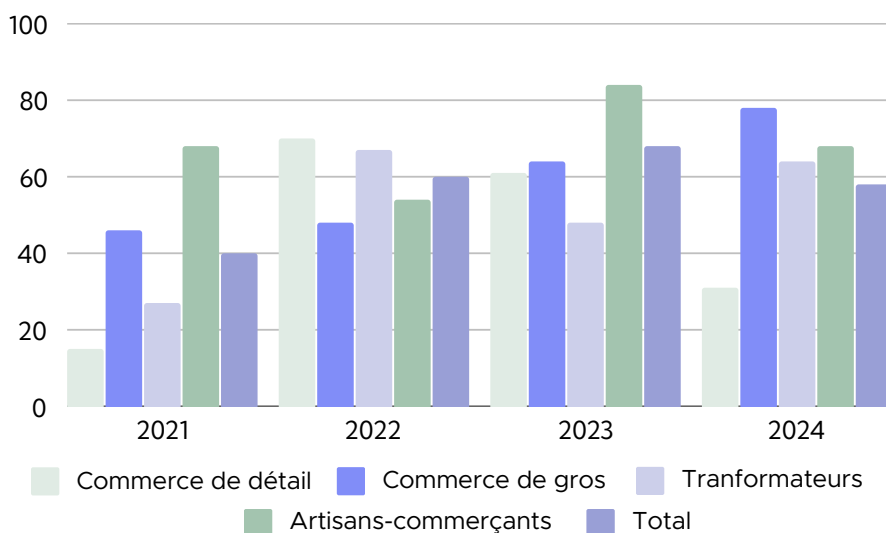
Les grossistes et les entreprises de transformation agroalimentaire ont suivi des tendances très similaires l'un par rapport à l'autre, avec notamment des taux de nouveaux opérateurs quasiment identiques, qui ont décru de 12 % en 2021 à 3 % en 2024.

Bien que d'une ampleur légèrement différente, les évolutions de leur taux d'arrêt ont également suivi des tendances proches, passant de 4 % en 2021 à 9 % pour les transformateurs en 2024 et 6 % pour les grossistes.



c. Les taux d'arrêts d'activité en bio

Une part importante des arrêts d'activité bio ne correspond pas à un arrêt total de l'activité de l'entreprise, mais à l'abandon de la certification bio. Cela peut s'interpréter comme une adaptation de l'entreprise au contexte de crise du marché, avec des entreprises quittant le marché bio tout en poursuivant leur activité en conventionnel.

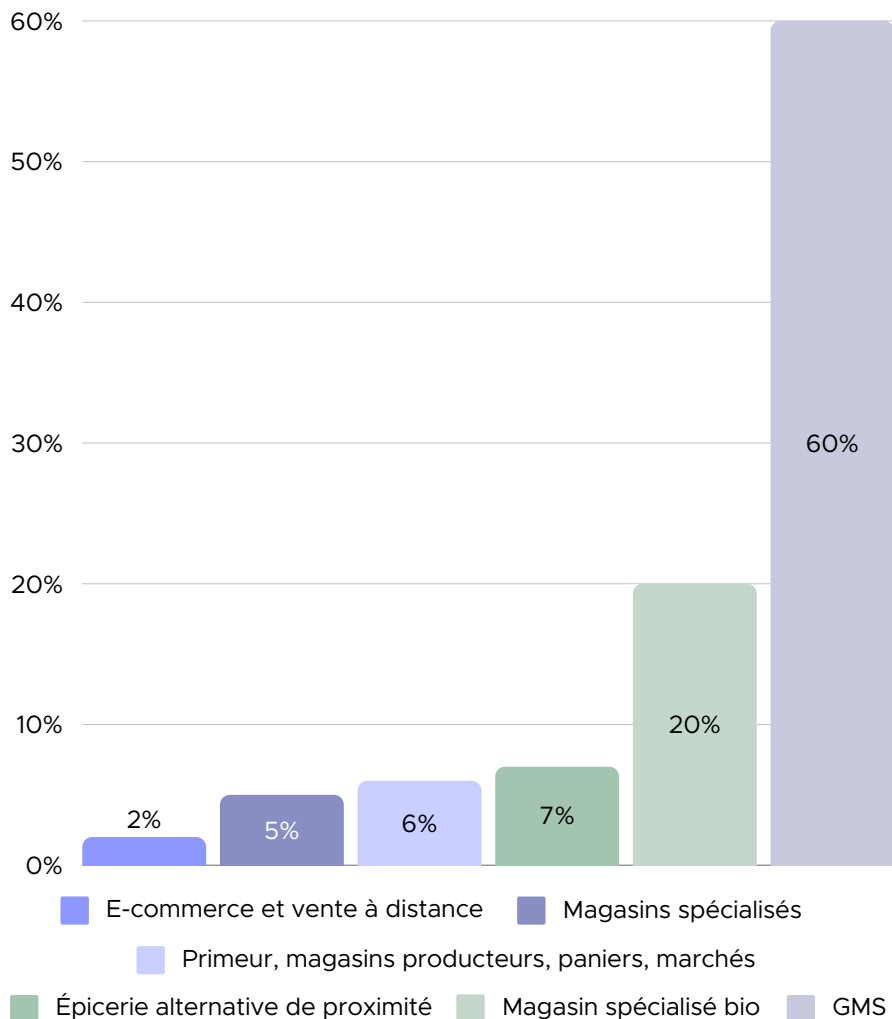


Ce type d'arrêt représente en 2024 un peu moins des deux tiers des arrêts totaux, avec des taux allant d'un peu moins d'un tiers (31 %) pour les commerces de détail à 78 % dans le cas des grossistes. Cette année, le taux chez les transformateurs et les artisans-commerçants est proche des deux tiers des arrêts dans ces secteurs.

7. RÉPARTITION SECTORIELLE DES OPÉRATEURS BIO DE L'AVAL EN PAYS DE LA LOIRE

Dans les Pays de la Loire, les commerces de détail représentent un tiers (32 %) des opérateurs bio de la région (part légèrement inférieure à celle du niveau national), suivis des artisans-commerçants, des entreprises de transformation agroalimentaire et des grossistes, représentant chacun 20 % du total. Les 8 % restants regroupent des opérateurs représentant moins de 2 % du total (stockage, restauration-traiteur, conditionnement, importation, association-enseignement-recherche).

a. Répartition des commerces de détails



La première catégorie de commerce de détail est constituée des GMS (hypermarchés, supermarchés, supérettes et magasins de proximité), avec 380 magasins, suivie des magasins spécialisés bio avec 126 opérateurs. Les EAP (épiceries alternatives de proximité) représentent la troisième catégorie avec 42 magasins. Les commerces de fruits et légumes frais (magasins de producteurs, primeurs, distributeurs de paniers, ventes sur les marchés) occupent la 4^e position avec 35 commerces, suivis de très près par les magasins spécialisés (cavistes, herboristeries, jardineries, magasins de cosmétiques et diététiques, de thés, cafés, etc.). En dernière position se trouvent les magasins de e-commerce et de vente à distance, avec 13 opérateurs.



Les artisans-commerçants

Les boulangeries-pâtisseries représentent 94 % des artisans-commerçants bio, les 6 % restants regroupant, par ordre d'importance, les boucheries-charcuteries, chocolateries, fromageries et poissonneries.

Les entreprises de transformation agroalimentaire

Pour les entreprises de transformation alimentaire, la moitié concerne les filières végétales, un peu moins de 40 % les filières animales, et le reste est mixte.

Catégories	Nombre opérateurs	Part	Catégories	Nombre opérateurs	Part
Cave (yc caves coopératives)	48	12%	Distillerie (Boissons alcoolisées)	9	2%
Abattoir	31	8%	Fabrication de confiseries et chocolats	9	2%
Fabrication de produits laitiers	31	8%	Transport	9	2%
Brasserie	25	6%	Fabrication de boissons non alcoolisées	8	2%
Minoterie	21	5%	Huilerie	8	2%
Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	20	5%	Fabrication de boissons alcoolisées autres, normandes et bretonnes	7	2%
Fabrication de café ou de thé	18	5%	Fabrication de plats préparés	6	2%
Fabrication de produits transformés à base de viande	17	4%	Distillerie (Huiles essentielles)	5	1%
Découpe et transformation de la viande	14	4%	Fabrication de condiments et assaisonnements	4	1%
Fabrication de conserves et bocaux	13	3%	Production et traitement de semences	3	1%
Fabrication de produits transformés à base de produits de poissons, mollusques et/ou crustacés	13	3%	Fabrication d'ingrédients pour l'agroalimentaire	2	1%
Boulangerie industrielle	12	3%	Malterie	2	1%
Fabrication de biscuits, pâtisseries et pâtes	12	3%	Fabrication de produits transformés à base de fruits (hors conserverie)	1	0%
Fabrication de fromage	12	3%	Fabrication de produits transformés à base de PPAM	1	0%
Fabrication de produits transformés à base de légumes (hors conserverie)	12	3%	Fabrication de produits transformés issus de la ruche	1	0%
Fabrication de compléments alimentaires	10	3%	Fabrication de glaces et sorbets	1	0%
Fabrication de produits transformés à base de grandes cultures	10	3%	Surgélation de produits frais	1	0%



Les grossistes

En ce qui concerne les grossistes, comme pour les transformateurs, les filières végétales représentent un peu plus de la moitié des opérateurs (56 %), les filières animales environ un cinquième (21 %), et les filières mixtes un peu moins d'un quart (24 %).

Catégorie de Commerce de Gros	Nombre	Part
CdG multiproduits	83	21%
CdG de fruits et légumes	72	18%
CdG de vins	49	12%
CdG de grandes cultures et dérivés	35	9%
CdG d'animaux en vif	26	7%
CdG d'aliments pour animaux	23	6%
CdG de cafés, thés et cacao	18	5%
CdG de semences ou de plants	15	4%
CdG de viandes	13	3%
CdG de produits laitiers	12	3%
CdG de boissons distillées	9	2%
CdG de boissons non alcoolisées	7	2%
CdG d'œufs	4	1%
CdG de compléments alimentaires	4	1%
CdG de produits surgelés	4	1%
CdG de produits transformés à base de produits de poissons, mollusques et/ou crustacés	4	1%
CdG de produits non alimentaires	3	1%
Commercialisation des produits de l'exploitation (vente à la ferme, au caveau)	3	1%
CdG d'épices / de plantes séchées / Huiles essentielles	2	1%
CdG d'huiles végétales	2	1%
CdG de confiseries	2	1%
CdG de fleurs et plantes	2	1%
CdG d'ingrédients	1	0%
CdG d'intrants pour l'agriculture	1	0%
CdG de bières	1	0%
CdG de boulangerie-pâtisserie	1	0%
CdG de cosmétiques	1	0%



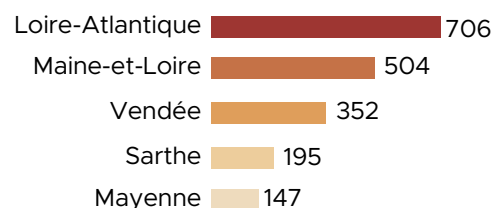
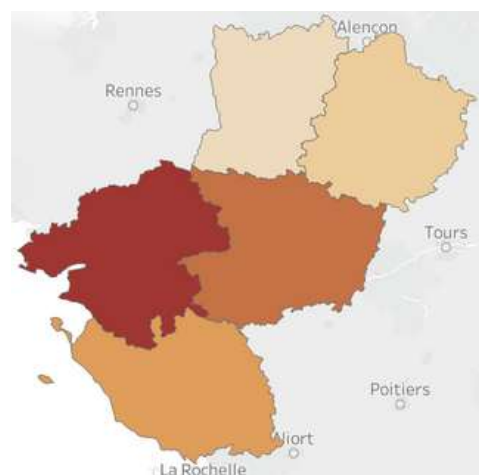
8. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES OPÉRATEURS BIO DE L'AVAL EN PAYS DE LA LOIRE

Les entreprises bio de la région sont fortement concentrées dans les départements du centre des Pays de la Loire, tandis que le nord de la région est en recul par rapport aux autres départements, suivant logiquement la même tendance que les chiffres de l'amont de la filière.

La Loire-Atlantique est le premier département en nombre d'entreprises bio, avec 706 entreprises, soit 37 % du total régional, suivie du Maine-et-Loire avec 504 opérateurs, représentant 26 % du total régional.

La Vendée compte 352 entreprises bio, soit 18 % des entreprises bio de la région.

La Sarthe et la Mayenne constituent respectivement 10 % et 8 % du total, avec 195 et 147 entreprises bio.



Loire-Atlantique

Secteur	Nombre entreprise	Part
Commerce de détail	255	36%
Commerce de gros	148	21%
Entreprise de transformation Agro-Alimentaire	121	17%
Artisans-commerçants	146	21%
Autres	36	5%



Maine et Loire

Secteur	Nombre entreprise	Part
Commerce de détail	139	28%
Commerce de gros	120	24%
Entreprise de transformation Agro-Alimentaire	114	23%
Artisans-commerçants	90	18%
Autres	41	8%



Vendée

Secteur	Nombre entreprise	Part
Commerce de détail	116	33%
Commerce de gros	84	24%
Entreprise de transformation Agro-Alimentaire	55	16%
Artisans-commerçants	82	23%
Autres	15	4%



Mayenne

Secteur	Nombre entreprise	Part
Commerce de détail	44	30%
Commerce de gros	36	24%
Entreprise de transformation Agro-Alimentaire	36	24%
Artisans-commerçants	24	16%
Autres	7	5%



Sarthe

Secteur	Nombre entreprise	Part
Commerce de détail	76	39%
Commerce de gros	41	21%
Entreprise de transformation Agro-Alimentaire	38	19%
Artisans-commerçants	29	15%
Autres	11	6%



Au sein de chaque département, on observe quelques différences dans la répartition sectorielle, notamment avec des taux de commerce de détail variant de 28 % à 39 %.

NOTES



Ce document a été réalisé avec le soutien financier de la Région Pays de la Loire et du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.



Les données sur les entreprises bio de cette publication sont issues de l'Agence Bio et sont mises à disposition dans le cadre de la convention entre Interbio Pays de la Loire et l'Agence Bio.

Les données individuelles recueillies restent confidentielles et sont protégées dans une base de données déclarée à la CNIL et conforme à la réglementation européenne RGPD.



L'interprofession biologique des Pays de la Loire

9 rue André Brouard, 49100 Angers - France

contact@interbio-paysdelaloire.fr

06 26 72 71 09

www.interbio-paysdelaloire.fr



Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

